

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, [cliquez ici](#) pour visualiser la version en ligne



# SANTÉ & TERRITOIRES

A saluta in ogni rughjonu

La newsletter de l'ARS Corse

#22 Septembre 2025



A l'occasion du mois Octobre Rose, l'ARS Corse souligne l'importance du dépistage organisé du cancer du sein et encourage toutes les femmes de 50 à 74 ans à y prendre part.

## Dossier

### Une feuille de route pour renforcer les soins palliatifs en Corse

Les soins palliatifs sont désormais un droit fondamental reconnu à chaque citoyen. Ils visent à soulager la douleur, apaiser les symptômes, préserver la dignité et accompagner les patients ainsi que leurs proches. En Corse, l'ARS déploie une stratégie ambitieuse, en cohérence avec la stratégie nationale décennale 2024-2034, afin de garantir une prise en charge équitable et adaptée sur tout le territoire. Cette feuille de route a été élaborée de manière concertée et s'appuie sur les besoins identifiés dans les territoires lors des rencontres territoriales en santé organisées au 1er semestre 2025. Cet engagement s'appuie sur un investissement renforcé : 1,5 million d'euros seront consacrés en 2025 aux soins palliatifs, dont 580 000 euros de moyens nouveaux pour soutenir les équipes mobiles, développer les relais territoriaux et expérimenter des projets innovants.

#### Pourquoi une feuille de route ?

La feuille de route régionale répond à un double objectif :

▶ Mieux structurer l'offre de soins en Corse pour répondre aux besoins liés à une population vieillissante, mais aussi aux spécificités géographiques de l'île et au nombre croissant de maladies chroniques.

▶ Assurer une égalité d'accès aux soins palliatifs pour tous, en ville, à l'hôpital comme au domicile.

#### **Un réseau d'acteurs engagés sur tout le territoire**

Le déploiement de la feuille de route s'appuie sur un large réseau de partenaires : Unités de soins palliatifs (USP), Lits identifiés Soins palliatifs dans les établissements MCO et SMR, Équipes Mobiles de Soins palliatifs (EMSP), HAD, établissements et services médicaux sociaux, structure régionale de prise en charge de la douleur chronique, dispositif d'appui à la coordination, espace éthique et bien sûr les associations et les représentants d'usagers.

Tous ces acteurs interagissent pour améliorer les parcours, soutenir les familles et diffuser une culture palliative partagée. L'animation de ce réseau est confiée à la cellule d'animation régionale "Corspalliatif" qui coordonne les actions, favorise le partage d'expériences, organise la formation et assure le lien entre les établissements, les professionnels libéraux, les associations et les institutions.

#### **4 leviers pour transformer l'offre de soins palliatifs**

Pour répondre aux besoins du territoire et garantir un accès équitable aux soins palliatifs, la feuille de route régionale s'articule autour de quatre priorités complémentaires.

Elles visent à diffuser une culture palliative partagée, à renforcer l'offre sur l'ensemble de l'île, à former les professionnels et à encourager l'innovation.

Ces axes sont pensés comme un cadre d'action collectif, mobilisant l'ensemble des acteurs de santé, des institutions aux associations, au service des patients et de leurs proches.

#### **▶ Promouvoir la culture palliative et les droits des patients**

- Organisation de débats et colloques.
- Communication sur les directives anticipées.
- Sensibilisation des professionnels et du grand public.

#### **▶ Renforcer et mailler l'offre territoriale**

- Renforcement des équipes mobiles.
- Préfiguration d'une USP à Bastia.
- Création de 4 relais territoriaux pour structurer les parcours.

#### **▶ Développer la formation des professionnels**

- Diplôme universitaire en soins palliatifs à l'Université de Corse et projet de DU d'éthique
- Formation continue et webinaires.
- Développement de la prise en charge pédiatrique spécifique.

#### **▶ Expérimenter et innover**

- Équipes d'intervention rapide (expérimentation nationale).
- Innovations pour améliorer la prise en charge de la douleur.
- Projet de « maison d'accompagnement et de soins palliatifs »

**Avec cette feuille de route, l'ARS Corse et ses partenaires affirment une ambition claire : garantir à chaque personne en Corse, quel que soit son lieu de vie, un accès équitable et digne aux soins palliatifs. Cette mobilisation collective engage élus, professionnels et usagers à construire ensemble une offre adaptée, humaine et innovante.**

[Consultez la feuille de route](#)

#### **Renouvellement des LISP : dépôt des dossiers en ligne**

L'ARS Corse a ouvert une procédure en ligne pour le renouvellement de la reconnaissance contractuelle des Lits Identifiés de Soins Palliatifs (LISP) dans les établissements MCO et SMR. Cette reconnaissance, obligatoire, conditionne l'attribution de moyens supplémentaires pour garantir une prise en charge de proximité en soins



palliatifs, gestion de la douleur et accompagnement de la fin de vie, par des équipes formées et dans un cadre adapté. **Les dossiers sont à déposer du 1er septembre au 30 octobre 2025.**

[En savoir plus](#)

## En direct des territoires

### **Une coopération formalisée pour les patients atteints de cancer en Corse-du-Sud**

La signature de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) de cancérologie de Corse-du-Sud marque une nouvelle étape pour l'amélioration de la prise en charge des patients et constitue la première brique du futur IRCC (Institut Régional Corse du Cancer), inscrit dans le schéma régional de santé 2023-2028.

Ce groupement associe le Centre hospitalier d'Ajaccio, le Centre hospitalier de Castelluccio avec deux centres de référence nationaux en cancérologie : l'Institut Paoli-Calmettes (Marseille) et l'Institut Gustave Roussy (Villejuif).

Cette coopération permettra de garantir l'accès à une offre de soins graduée par organe et spécialité des filières de soins intégrant la recherche et l'innovation.

En s'inscrivant dans le schéma régional de santé 2023-2028, le GCS vise à répondre aux besoins spécifiques du territoire : un accès de proximité, une prise en charge pluridisciplinaire et une attention particulière aux publics les plus vulnérables.

La convention constitutive du GCS prévoit la possibilité de rajouter progressivement de nouveaux

### **Signature de la convention PMIM : un tournant pour l'imagerie médicale en Haute-Corse**

Le 4 août 2025, le Centre hospitalier de Bastia a signé l'avenant à la convention du Plateau Mutualisé d'Imagerie Médicale (PMIM), en présence du Dr Mozziconacci, président, et du Dr Tinsi, coordonnateur.

Créé en 2023, le PMIM est un dispositif innovant de coopération qui permet aux radiologues d'intervenir dans plusieurs structures publiques et privées. En juillet 2025, le CH de Bastia a rejoint ce projet, soutenu par l'ARS Corse, afin de structurer l'activité d'imagerie sur les trois établissements du GHT de Haute-Corse : Bastia, Corte et Calvi.

Dès septembre 2025, la mise en œuvre permettra d'assurer :

▶ le fonctionnement du scanner de Calvi :  
(présentiel 2 jours, distanciel 3 jours),

▶ la permanence des soins le jour en week-end  
(présentiel à Bastia, distanciel pour Corte et Calvi).

À terme, le dispositif accompagnera l'installation d'un second scanner à Bastia, la mise en service de l'IRM de Calvi et la mammographie au CH Corte-Tattone.

membres.

### **Une nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle en Corse-du-Sud**

La commune de Pianottoli-Caldarellu accueille désormais une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) labellisée par l'ARS Corse : la MSP Annunziata.

Cette structure multisite rayonne sur un territoire regroupant les communes de Pianottoli-Caldarellu, Monaccia d'Aullène, Figari et Bonifacio. Elle fédère une équipe pluriprofessionnelle complète : médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, masseurs kinés, orthophoniste, ostéopathe, psychomotricienne, et éducateur d'activité physique Adapté (APA). Ensemble, ils portent un projet de soins coordonnés favorisant l'installation durable de praticiens et le travail en équipe.

Le projet de santé de la MSP Annunziata prévoit de s'investir plus spécifiquement sur les axes thématiques suivants : accès aux soins, sport santé, prise en charge de la douleur, actions de prévention et de santé publique, activité physique adaptée, réadaptation cardiaque, santé de la femme et de l'enfant, formation des jeunes professionnels de santé.

### **Un levier contre les déserts médicaux**

Cette labellisation illustre l'engagement fort de l'ARS Corse aux côtés des collectivités et des soignants pour renforcer l'offre de soins de proximité. Elle contribue à lutter contre les déserts médicaux et à sécuriser l'avenir de la santé dans le Sud de l'île.

### **Une dynamique régionale**

Depuis le 1er janvier 2025, quatre nouvelles maisons de santé ont été labellisées :

▶ En Corse-du-Sud : Cinarca-Cruzzini et Pianottoli-Annunziata

▶ En Haute-Corse : Cervione et Querciolu

Pour les habitants, cela signifie un accès facilité aux soins, une meilleure continuité des prises en charge, une réduction des délais de consultation, tout en renforçant l'offre de prévention et d'éducation à la santé.

Cette mutualisation marque une étape majeure : elle élargit l'offre publique de soins, renforce l'attractivité médicale et contribue à la stabilisation des équipes de radiologie en Haute-Corse.

### **Le sport pour tous a fait sa rentrée en pays ajaccien**

Le 6 septembre, les acteurs du sport santé se sont retrouvés sur le terrain du Rugby Club Ajaccien pour promouvoir les bienfaits de l'activité physique et les valeurs qui l'accompagnent : solidarité, inclusion et convivialité.

La Maison Sport Santé de Corse-du-Sud a présenté son dispositif, tandis que l'ARS a dévoilé la nouvelle feuille de route nationale Sport Santé 2025-2030.

Retrouvez la feuille de route [en cliquant ici](#)

### **À Prunelli di Fium'Orbu, une ferme aquaponique pionnière en Corse**

L'ESAT Stella Matutina à Prunelli-di-Fiumorbu porté par l'APAJH a inauguré la première ferme aquaponique et hydroponique de l'île. Ce projet innovant allie agriculture durable et inclusion sociale : les personnes en situation de handicap participent à la gestion des cultures et de l'élevage de poissons, dans un système économe en eau et sans pesticides. La ferme alimentera notamment les cantines locales, renforçant les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire. Véritable modèle pour demain, elle associe production respectueuse de l'environnement, sensibilisation des jeunes et formation des agriculteurs.

# Ça fait l'actu

## Deux visites ministérielles en Corse autour de la santé cet été

Cet été, la Corse a accueilli deux visites ministérielles dans le domaine de la santé.

**Catherine Vautrin**, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, s'est rendue à Ajaccio le 18 août pour inaugurer le nouvel hôpital privé du Sud Corse, marquant une étape importante dans le renforcement de l'offre de soins sur le territoire.

Quelques jours plus tôt, **Yannick Neuder**, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, est venu à la rencontre des professionnels et des élus afin d'échanger sur l'organisation et l'avenir de l'offre de soins en Corse.

## Garantir l'équité territoriale en santé : l'exemple de la filière AVC et de la thrombectomie en Corse

Dans un article publié par la revue Docteur Imago le 27 août 2025, le Dr Jérôme Berge, neuroradiologue au CHU de Bordeaux revient sur la mise en place de l'activité de thrombectomie en Corse au CH de Bastia. Longtemps dernier territoire français sans accès à cette technique, l'île dispose désormais d'une filière opérationnelle depuis 2023. En lien avec la Société française de neuroradiologie et le centre hospitalier de Bastia, l'ARS a financé la création de postes de praticiens, organisé la rotation d'équipes spécialisées venues de grands CHU, renforcé l'imagerie médicale et sécurisé les transferts hélicoptérés. Cette stratégie permet aujourd'hui aux patients insulaires victimes d'AVC d'accéder, dans des délais optimisés, à une prise en charge équivalente aux autres régions. En 2023, une quarantaine de thrombectomies ont été réalisées en Corse, et près d'une soixantaine en 2024.

## Déploiement des Centres Ressources Territoriaux (CRT) en Corse

L'ARS Corse souhaite déployer des Centres Ressources Territoriaux (CRT), dispositif innovant destiné à mieux accompagner les personnes âgées, soutenir leurs aidants et renforcer les compétences des professionnels.

### Qu'est-ce qu'un CRT ?

Le CRT repose sur deux volets complémentaires :

▶ l'appui aux professionnels : coordination, formation, diffusion de bonnes pratiques, prévention renforcée.

▶ l'accompagnement renforcé à domicile : prestations équivalentes à l'EHPAD mais à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie. En Corse, chaque CRT dispose d'une équipe territorialisée de prévention qui déploie des actions sur la nutrition, la prévention des chutes, la santé mentale ou encore l'hygiène bucco-dentaire.

### Quels sont les objectifs ?

- ▶ Renforcer l'accompagnement à domicile pour les personnes âgées GIR 1 à 4
- ▶ Valoriser les missions de l'EHPAD pour en faire un acteur d'appui territorial
- ▶ Développer la prévention : chutes, nutrition, santé mentale, hygiène bucco-dentaire
- ▶ Soutenir et former les professionnels
- ▶ Renforcer la coopération entre EHPAD, SAD, SSIAD, HAD, DAC, MSP et acteurs locaux
- ▶ Lutter contre l'isolement par des actions culturelles, sportives et un soutien renforcé aux aidants

### Où en est-on en Corse ?

Un premier CRT a déjà été attribué à l'Ouest Corse (EHPAD Maison Jeanne d'Arc – HD2A). Depuis juillet 2025, un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) est ouvert afin de sélectionner 6 nouveaux CRT, répartis sur les territoires prioritaires selon le calendrier de déploiement suivant :

Cette réussite illustre l'importance d'investissements ciblés pour garantir l'équité d'accès aux soins dans un territoire insulaire.

### **Accélérer la cybersécurité des établissements de santé : ouverture des guichets CaRE D2**

Dans la continuité de l'engagement national pour renforcer la cybersécurité en santé, les guichets de candidature à l'appel à financement CaRE D2 sont ouverts.

Le programme CaRE vise à renforcer la résilience numérique des établissements de santé face aux cybermenaces. Il apporte un soutien financier pour anticiper les crises, structurer la continuité d'activité et sécuriser les systèmes d'information.

#### **Une philosophie claire : accompagner, protéger, pérenniser**

CaRE D2 s'inscrit dans la volonté de soutenir les établissements dans la durée, en leur donnant les moyens :

- ▶ de mettre en place un plan de continuité d'activité (PCA) pour anticiper et gérer une crise cyber.
- ▶ de protéger, cloisonner et restaurer les données critiques.
- ▶ de vérifier l'efficacité des dispositifs par des tests concrets et des retours d'expérience.

L'objectif est double : protéger les données de santé et garantir la continuité des soins face à la multiplication des cyberattaques.

#### **Pour candidater, rendez-vous sur votre espace Convergence (eCaRE) et sélectionnez CaRE Domaine 2 avant le 30 octobre 2025.**

#### **L'ARS, partenaire de votre cybersécurité**

Au-delà de cet appel à projets, l'ARS réaffirme sa priorité : accompagner les acteurs de santé dans la construction d'un environnement numérique sûr et de confiance. La cybersécurité est un enjeu collectif et stratégique : elle conditionne la qualité des prises en charge, la confiance des patients et la pérennité des organisations.

👉 Pour toute question ou besoin d'accompagnement, contactez le chef de projet

- Phase 1 : juillet – novembre 2025 – Pays de Balagne / Castagniccia – Mare e Monti
- Phase 2 : octobre 2025 – février 2026 – Sartonais – Taravo – Valinco / Centre Corse
- Phase 3 : février – juin 2026 – Extrême Sud – Alta Rocca / Plaine Orientale

Les prochaines réunions de présentation du dispositif seront organisées sur les territoires du Sartonais-Taravo-Valinco et du Centre Corse le 9 Octobre à Sartène et le 13 octobre à Corte.

👉 [Inscription](#)

#### **Un financement dédié**

Chaque CRT bénéficiera d'une dotation annuelle de 400 000 €, complétée par une enveloppe de 100 000 à 150 000 € pour l'équipe de prévention.

Les prestations sont entièrement prises en charge : aucune participation financière n'est demandée aux bénéficiaires.

[En savoir plus et candidater](#)

#### **Conseil de la Vie Sociale : donner plus de voix aux résidents et aux familles**

Le groupe de travail mis en place après l'enquête sur les Conseils de la Vie Sociale (CVS) s'est réuni le 11 septembre 2025. Objectif : réfléchir ensemble aux moyens de renforcer la participation des usagers, des familles et des professionnels dans les établissements médico-sociaux.

#### **Les difficultés identifiées :**

- Une participation encore limitée des familles et une expression difficile pour certains résidents.
- Une communication à améliorer sur les effectifs et la diffusion des comptes rendus.
- Un faible engagement sur les thématiques réglementaires (plan bleu, qualité, projet de soins).
- Une méconnaissance du rôle des personnes qualifiées, qui sont pourtant des ressources clés.

#### **Les pistes de progrès :**

- Former présidents et membres de CVS à leur rôle d'instance démocratique.
- Inviter systématiquement les personnes qualifiées, avec l'appui de l'ARS.

Cybersécurité à l'ARS Corse, **Clément Hérat**  
✉ clement.herat@ars.sante.fr | ☎ 06 67 39 10 37

### « Maladie d'Alzheimer, quoi de neuf ? » : l'ARS Corse présente les orientations de la nouvelle stratégie pour les maladies neuro-dégénératives 2025-2030

À l'occasion de la journée « Maladie d'Alzheimer, quoi de neuf ? » organisée le 19 septembre par le Gérontopôle de Corse, Mme Audrey Colonna, directrice du médico-social à l'ARS Corse, a ouvert les travaux en présentant les grandes orientations de la nouvelle stratégie nationale Maladies Neuro-Dégénératives (MND) 2025-2030. Cette présentation a été l'occasion de revenir sur la réalité des enjeux en Corse et sur l'état d'avancement des mesures portées à travers le plan de rattrapage et de l'offre en faveur des personnes âgées dépendantes qui sont en cohérence avec les dernières orientations nationales.

En Corse, 6 722 personnes sont concernées par une MND selon les données de l'Assurance Maladie 2023, soit une augmentation de plus de 3 700 cas par rapport à 2019. La prévalence est particulièrement marquée en Haute-Corse (1,36 % contre 1,04 % en Corse-du-Sud). Ces chiffres traduisent l'urgence d'une mobilisation collective face à une population insulaire vieillissante et à un nombre croissant d'aidants, estimés à 43 500, soit 14,5 % de la population.

La déclinaison régionale s'articule autour des trois priorités nationales – accès aux soins, accès à l'innovation et soutien aux aidants – et se traduit par des actions concrètes sur le territoire :

- renforcement des consultations mémoire, accélération du déploiement des ESA-MND (objectif de 9 contre 5 actuellement),
- renforcement de l'HAD et de l'hébergement temporaire, appui aux aidants avec 5 pôles territoriaux (dont 11 plateformes de répit),
- transformation de l'offre en EHPAD et diversification des modes d'habitat sécurisé.

- Renforcer la transparence sur les mouvements de personnel pour rassurer familles et résidents.
- Partager les bonnes pratiques entre établissements, notamment pour impliquer davantage les personnes accueillies.

Ce travail collectif se poursuivra lors de la Journée Régionale Démocratie en Santé, organisée le 30 septembre par France Assos Santé et l'ARS. Une nouvelle étape pour avancer ensemble vers une démocratie en santé renforcée.

### Qualiscope s'élargit : un nouvel accès aux ESSMS

Qualiscope, le service d'information piloté par la HAS, permet à chacun de comprendre le niveau de qualité :

- des soins dans les hôpitaux et cliniques,
- des accompagnements dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

Depuis le 16 septembre 2025, son périmètre s'est élargi : les résultats et rapports des évaluations des ESSMS sont désormais accessibles, pour les structures évaluées depuis 2023.

Qualiscope, c'est :

- des données fiables, encadrées par la HAS
- un moteur de recherche par localisation ou activité
- des outils de data visualisation pour rendre le niveau de qualité clair et compréhensible.

[Découvrir Qualiscope](#)

### Le 6<sup>e</sup> cycle de certification des établissements de santé (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025)

La HAS a lancé le 6<sup>e</sup> cycle de certification des établissements de santé, une étape clé pour renforcer la qualité et la sécurité des soins et améliorer la lisibilité des résultats.

Les nouveautés :

- 12 objectifs de qualité, dont 21 critères impératifs.
- Une évaluation renforcée sur le terrain avec 5 méthodes : patient traceur, parcours traceur, traceur ciblé, audit système, observation.

Mme Audrey Colonna a souligné que « la mise en œuvre de cette stratégie est déjà engagée en Corse, avec une dynamique qui associe professionnels de santé, médico-social, associations et aidants. Ensemble, nous pouvons répondre aux défis du vieillissement et améliorer la qualité de vie des personnes touchées ».



### Création du CoReSS Corse

A l'instar des autres régions, la Corse dispose désormais de son Comité Régional de Coordination de la Santé Sexuelle (CoReSS). Cette instance, placée sous l'autorité de l'ARS Corse, succède au COREVIH interrégional PACA-Corse et devient un acteur central pour coordonner la prévention, le dépistage et la prise en charge en santé sexuelle. Adossé au centre hospitalier d'Ajaccio et financé par le Fonds d'Intervention Régional (420 K€), le CoReSS est structuré en quatre collèges réunissant professionnels de santé, institutions, usagers et personnalités qualifiées. Son rôle : renforcer la qualité des actions, harmoniser les pratiques et accompagner l'élaboration des politiques publiques.

L'installation officielle, avec l'élection d'un président et d'un bureau, est prévue à la mi-novembre.

[En savoir plus](#)

### 4ème journée du réseau Déplacements Médicaux sur le Continent

Institutions, associations et usagers se sont réunis le 23 septembre à Ajaccio à l'invitation de l'association INSEME, coordonnatrice du réseau Déplacements Médicaux sur le Continent (DMC) autour d'un enjeu prioritaire :

- Des outils pratiques (référentiel 2025, guide méthodologique, fiches pédagogiques, outil Calista).

**A noter** : l'Hôpital Privé Sud Corse vient d'être certifié dans ce nouveau cycle. Ses résultats sont prochainement consultables en ligne.

[En savoir plus sur le 6<sup>e</sup> cycle](#)

Ces deux évolutions traduisent la volonté de renforcer la transparence et la confiance dans le système de santé et médico-social.

### Un médecin près de chez vous : rejoignez le dispositif de solidarité territoriale

Vous êtes médecin et souhaitez contribuer à améliorer l'accès aux soins ? Avec le dispositif « Un médecin près de chez vous », vous pouvez vous engager volontairement et ponctuellement pour renforcer l'offre de soins les zones définies comme très prioritaires.

En Corse, il s'agit des EPCI Pasquale Paoli et Oriente. Dans ces 2 zones, l'ARS Corse a travaillé de concert avec les élus et les représentants des professionnels de santé pour équiper 4 lieux de soins, dans lesquels les médecins volontaires pourront exercer sans avoir à s'occuper de la logistique des consultations. 3 sites (Aléria, Linguizzetta et Ponte Leccia) sont opérationnels, le site de Ponte Novo nécessite des travaux d'aménagement.

Votre engagement, même limité à quelques jours dans l'année, participera à améliorer concrètement l'accès aux soins pour les habitants des territoires définis comme très fragiles.

Garantir l'égalité d'accès aux soins est un enjeu de solidarité nationale. Votre mobilisation compte !

Pour la Corse, l'inscription en ligne débutera dans quelques jours via le [site démarches simplifiés](#). D'ici là, faites nous savoir que vous êtes volontaire en nous adressant un mail à [ars-corse-direction-](mailto:ars-corse-direction-)

[os@ars.sante.fr](mailto:os@ars.sante.fr)

[Consultez la FAQ](#)

la place des accompagnateurs dans le parcours de soins.

Parce qu'aucun patient n'est seul face à la maladie, le rôle des aidants et accompagnants – parents, proches, bénévoles ou associations – demeure un maillon essentiel.

Le dispositif du second accompagnant pour enfants mineurs illustre les avancées concrètes obtenues grâce à un travail collectif.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les priorités du Projet Régional de Santé 2023-2028, qui fait du parcours de soins Corse-Continent un parcours suivi à part entière.

Les témoignages ont mis en lumière les réalités vécues par les familles et la nécessité de solutions adaptées et pérennes.

Témoignages et retours d'expérience ont enrichi les échanges et mis en lumière les besoins concrets des familles.

Un message clair ressort : reconnaître, accompagner et renforcer le rôle des aidants et accompagnants pour améliorer l'efficacité et l'humanité de notre système de santé.

Un engagement partagé par tous les acteurs présents lors de cette journée d'échanges.



#### **Nouveau ! Ouverture d'un DU Pair Aidance en santé mentale et neurodiversité à Corte.**

Mis en place par l'Université de Corse dès le mois de novembre 2025, cette formation, dont les frais pédagogiques sont pris en charge par l'ARS Corse, s'adresse aux personnes rétablies d'un trouble psychique ou présentant un trouble du neurodéveloppement ayant acquis un équilibre de vie, et désireuses de s'engager dans une fonction d'aide entre pairs. L'objectif est de former ces pairs-aidants, à partir de leur expérience vécue, afin de favoriser l'accompagnement, le rétablissement et la lutte contre la stigmatisation.

[Plus d'infos et inscription \(avant le 15 octobre\)](#)

## **LE CHIFFRE DU MOIS : 450 000**

C'est le nombre de nourrissons protégés d'une forme grave de la bronchiolite lors de la campagne de prévention 2024-2025, grâce à la vaccination maternelle (Abrysvo®) ou à l'immunisation passive par anticorps monoclonaux (Beyfortus®).

La nouvelle campagne 2025-2026 a débuté le 1er septembre en France métropolitain avec pour objectif la réduction des hospitalisations liées à cette infection respiratoire, première cause d'hospitalisation des enfants de moins d'un an.

Professionnels de santé, votre rôle est essentiel : en prescrivant, en administrant et en informant les familles, vous êtes les acteurs clés de la réussite de cette stratégie de prévention. Des outils sont mis à votre disposition par Santé Publique France (affiche et dépliant pour les parents). Ils sont disponibles en téléchargement sur le site de Santé publique France sur la page « [Bronchiolite](#) » et peuvent être commandés gratuitement selon la procédure indiquée ci-dessous.

**Commandez les supports.** 1. Rendez-vous sur <https://moncoupon.santepubliquefrance.fr/2>. Connectez-vous à votre compte ou créez-en un3. Saisissez le code campagne suivant : : **0196C30C-2580133** 4. Sélectionnez les documents désirés et validez votre commandeUne seule commande autorisée. Campagne ouverte jusqu'au 31/03/2026. Dans la limite des stocks disponibles.

## APPEL A PROJETS



Consultez l'AAP



Consultez l'AMI

## A FAIRE

### Agissons contre les violences faites aux enfants

Chaque année, des milliers d'enfants subissent des

### Enquête Service Public Territorial de l'Autonomie (SPTA) - Corse

Dans le cadre du déploiement du Service Public Territorial de

### Contre la méningite, vaccinons nous !

Dans le contexte de recrudescence des infections invasives à méningocoque, le

violences, parfois jusqu'au drame : un enfant meurt tous les cinq jours dans le cadre familial. Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a lancé une campagne nationale pour rappeler à chacun sa responsabilité : **repérer, réagir, alerter.**

Un numéro unique existe :

**119 – Allô Enfance en danger.**

Même en cas de doute, il est essentiel d'agir.

👉 Pour amplifier cette campagne, un kit de communication est mis à votre disposition : film, spots radio, affiches, vignettes et article.

📄 [Téléchargez-le ici](#).

Nous comptons sur vous pour relayer largement cette campagne



l'Autonomie (SPTA) en Corse, la Collectivité de Corse souhaite recueillir, dans le cadre d'un diagnostic, l'avis des professionnels de l'autonomie intervenant auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, afin d'améliorer la qualité du service rendu à tous. Le questionnaire (5 minutes maximum) porte sur vos missions, vos outils, vos coopérations avec les partenaires, vos difficultés ainsi que vos priorités pour renforcer l'accompagnement proposé.

Répondre au questionnaire



ministère chargé de la Santé lance une campagne pour promouvoir la vaccination contre la méningite, une maladie grave qui touche surtout les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans. Théo Curin, animateur TV et ancien nageur paralympique est ambassadeur de cette opération qui cible particulièrement les 11-14 ans et leurs parents. En effet, la vaccination contre les méningocoques ACWY est recommandée chez tous les adolescents de cette classe d'âge et sera proposée gratuitement aux élèves de 5ème en même temps que la vaccination contre les papillomavirus (HPV). Aidez nous à relayer ce message de santé publique [en téléchargeant le kit de com](#)



Visionnez le Témoignage de Théo Curin : "Contre la méningite, vaccinons-nous"

## AGENDA

 **2 octobre : Réunion Lien Ville Hôpital Maladies Rares Neuromusculaires et Neurogénétiques - CH Ajaccio à partir de 18h30**

Le CRMR Neuromusculaire et le CCMR Neurogénétique de Nice vous convient à une soirée sur les actualités dans les maladies neuromusculaires et neuro-génétiques jeudi 02 octobre 2025 à 18h30 dans la salle du Conseil

du centre hospitalier d'Ajaccio, au cours de laquelle plusieurs cas cliniques interactifs seront discutés. Ces centres s'investissent dans la lutte contre l'errance diagnostique et l'inégalité d'accès aux soins depuis de nombreuses années (consultations avancées, télémédecine, plateforme d'e-learning pour la formation des médecins des patients et des aidants) en étroite collaboration avec les associations de patients AFM-Téléthon et BRAIN TEAM. La réunion se déroulera sous format hybride et l'inscription possible en ligne via [ce lien](#). Un buffet dînatoire convivial viendra clôturer cette soirée.

### [S'inscrire](#)

#### **3 au 5 octobre : 18èmes éditions des journées de la Marie-Do - Ajaccio (Place Miot)**

Trois jours de solidarité, de partage et de convivialité au profit de la lutte contre le cancer

### [En savoir plus](#)

#### **6 octobre : journée nationale des aidants**

Plusieurs rendez-vous qui permettent de mailler le territoire et d'offrir des solutions au plus grand nombre d'aidants, au plus près de chez eux.

- 06 octobre – Maison de quartier des Cannes à Ajaccio de 9 h à 17 h - journée proposée par A Serenita
- 07 octobre - Domitys Ajaccio - Journée " Fier.e d'être aidant.e" organisée par l'ADMR2A - [Consultez le programme](#) / Infos et réservation au 06 31 96 24 44 ( de 9h30 à 11h30)
- 08 octobre – lieu-dit Micoria, Route de la Canonica, Lucciana de 9 h à 12 h, organisée par l'ADMR2 B

#### **6 au 19 octobre : semaines d'information en santé mentale (SISM)**

La 36ème édition des SISM aura lieu autour de la thématique suivante : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ». Durant deux semaines, une vingtaine d'actions sont déployées sur l'ensemble du territoire insulaire, alliant conférences d'experts, ateliers pratiques, projections-débats et événements culturels. Ces actions visent à lutter contre les idées reçues, favoriser le dialogue entre citoyens, professionnels et personnes concernées, tout en promouvant une meilleure compréhension des enjeux de santé mentale. Les thématiques abordées couvrent la prévention du mal-être, le bien-être au travail, l'accompagnement des proches et l'accès aux soins, offrant ainsi un espace d'échange et de réflexion ouvert à tous.

### [En savoir plus](#)

#### **6 octobre / 20 octobre / 08 décembre - Soyons réhab ! – Édition 3**

Le Centre de ressources rétablissement et réhabilitation (C2R2) propose un cycle de 3 séances pour découvrir, comprendre et mettre en pratique la réhabilitation psychosociale et la notion de rétablissement en santé mentale. Vous vous interrogez sur vos pratiques ? Vous souhaitez enrichir votre posture professionnelle et accompagner autrement ? Ce programme est fait pour vous !

### [Inscription obligatoire](#)

#### **7 octobre : Rencontres régionales "chutes" - Corte**

Et si on parlait prévention des chutes... autrement ? La Structure Régionale d'Appui PASQUAL organise une rencontre régionale sur la prévention des chutes. Une après-midi d'échanges, d'inspiration et de solutions concrètes, avec la participation d'experts et d'acteurs de terrain. 🗉 [S'inscrire](#)

#### **11 octobre : colloque déprescrire pour mieux soigner - Ajaccio**

L'OMÉDIT PACA Corse, avec le soutien de l'ARS Corse, organise un colloque régional sur la déprescription, le samedi 11 octobre 2025 de 9h30 à 13h à Ajaccio.

Cette matinée réunira professionnels de santé, institutions et associations autour des bonnes pratiques en matière de juste prescription, notamment pour les psychotropes et les IPP. L'objectif : promouvoir une prise en charge médicamenteuse plus sûre et plus adaptée aux patients. 🖱️ [s'inscrire](#)

**📅 13 octobre : Congrès Jeunes Vulnérabilités et Addictions - Ajaccio (Amphithéâtre CH Castelluccio)**

Organisé par la Société Française d'Alcoologie et d'Addictologie et ses partenaires cette première édition réunira des décideurs en santé publique, des professionnels de santé et de l'addictologie ainsi que des acteurs du social et du médico-social, de la prévention, de la justice et l'entraide pour partager réflexions, stratégies et actions concrètes en faveur de la jeunesse vulnérable. 🖱️ [Inscription obligatoire](#)

**📅 15 octobre : colloque « enfance et Pauvreté : enfants pauvres... pauvres gosses ? » - Ajaccio - Hôpital de Castelluccio**

Organisé par la Coordination inter associative de lutte contre l'exclusion (CLE), ce colloque a pour objectif de comprendre que des mesures structurelles ambitieuses et dépendant en tout ou partie de notre volonté peuvent faire régresser la pauvreté des enfants en Corse de manière efficace et durable. Inscription par mail : [contact.cle20@gmail.com](mailto:contact.cle20@gmail.com)



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne  
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

**Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)**

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)